



Le 16/03/2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion de plein droit du Conseil municipal, issue du scrutin du 15 mars 2026, qui se tiendra :

Le Vendredi 20 mars 2026 à 19h00 en Mairie.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-7 du CGCT, la séance sera présidée par le plus âgé des membres du Conseil municipal jusqu'à l'élection du Maire.

ORDRE DU JOUR :

1. **Installation des conseillers municipaux** (constatation officielle).
2. **Élection du Maire** (sous la présidence du doyen d'âge).
3. **Détermination du nombre des adjoints.**
4. **Élection des adjoints.**
5. **Lecture de la charte de l' élu local** (obligation issue de l'article L. 1111-1-1 du CGCT).
6. **Détermination des indemnités de fonction** du Maire, des adjoints et du conseiller municipal délégué.

Questions diverses

Dans l'attente de se rencontrer, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Jean-Louis QUEYRAS



05600 SAINT CREPIN

☎ 04.92.45.02.71 / Fax : 04.92.45.27.07

Email : mairie@saintcrepin.com

www.saintcrepin.com

